



Nº de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil tenue le **mardi 11 novembre 2025 à 19 h** à la mairie située au 110, rue des Loisirs à Saint-Pierre-les-Becquets.

À laquelle sont présents :

Monsieur François Pépin, maire
Monsieur Louis-Vincent Legault, conseiller siège no 1
Monsieur Dominic Beaudoin, conseiller siège no 2
Monsieur Yvon Potvin, conseiller siège no 3
Madame Brigitte Bourgeois, conseillère siège no 4
Monsieur Michaël Tousignant, conseiller siège no 5
Madame Cathy Maheux, conseillère siège no 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur François Pépin.

Sont également présentes :

Madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière.
Madame Myriam Landry, adjointe administrative.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2025
- 4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 6.1** Rapport d'élection municipale du 2 novembre 2025
 - 6.2** Approbation du paiement des dépenses mensuelles
 - 6.3** Autorisation de paiement -Services professionnels - Service Première Ligne 2025 (2e versement)
 - 6.4** Liste des taxes impayées
 - 6.5** Registre des déclarations relatives à un avantage reçu par un élu
 - 6.6** Déclaration des intérêts pécuniaires
 - 6.7** Adoption du calendrier des séances de 2026
 - 6.8** Souper de Noël pour les élus et les employés
 - 6.9** Horaire du bureau pour la période des Fêtes
 - 6.10** Formation pour les élus municipaux
 - 6.11** Nomination d'un maire suppléant
 - 6.12** Nomination aux comités
 - 6.13** Nomination d'un substitut à la MRC de Bécancour
 - 6.14** Signataires des chèques
 - 6.15** Désignation d'une personne à l'accès à l'information
 - 6.16** Renouvellement des services - Infotech - logiciels municipaux
 - 6.17** Renouvellement - Réseau d'information municipale (RIM)
 - 6.18** Demande de soutien financier - Paniers de Noël - CAB
 - 6.19** Achat d'une banque d'heure - Infoteck (support informatique)
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE**



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

8. RÉSEAU ROUTIER

9. HYGIÈNE DU MILIEU

- 9.1 Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal
- 9.2 Adoption des prévisions budgétaires 2026 de la RIGIDBNY
- 9.3 Nomination d'un représentant au conseil de la RIGIDBNY
- 9.4 Directive de changement -DC-C30 - Remplacement de la conduite pluviale au regard P-134
- 9.5 Pompe doseuse - station de chloration

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 10.1 Adoption des dates de parution du journal Le petit Romain 2026

11. URBANISME ET BÂTIMENT

- 11.1 Nombre de permis en septembre 2025
- 11.2 Renouvellement -service d'inspection municipale - Urbinspec inc.
- 11.3 Demande d'appui de la Municipalité lots 6 132 634 et 6 132 250 – CPTAQ
- 11.4 Demande d'appui de la Municipalité lot 6 132 871 - Toulebois Transformation inc - CPTAQ
- 11.5 Démission d'un membre du CCU - François Pépin
- 11.6 Avis - Demande d'annexion règlement no 2025-08-18 afin d'annexer une partie du territoire de la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

12. LOISIRS ET CULTURE

- 12.1 Poste administratif - aréna
- 12.2 Embauche d'un préposé à l'entretien de la glace et l'entretien du bâtiment
- 12.3 Remplacement d'un moteur sur le système de réfrigération - aréna
- 12.4 Embauche de deux préposés - aréna
- 12.5 Nomination au Réseau Biblio CQLM
- 12.6 Demande emploi été Canada 2026
- 12.7 Revêtement extérieur et achats - parc presbytère
- 12.8 Dons - Concours décos de Noël
- 12.9 Embauche d'une sauveteuse - Constance Larrivée

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures par monsieur François Pépin, maire de Saint-Pierre-les-Becquets. Il souhaite la bienvenue à tous. Le maire présente les conseillers.

195-11-2025

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Cathy Maheux
APPUYÉE DE : Madame Brigitte Bourgeois

ET RÉSOLU :



N° de résolution
ou annotation

196-11-2025

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel et en laissant le point affaires nouvelles ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3. PROCÈS-VERBAL

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2025

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de correspondance est déposée et le conseil en prend acte.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 06 et se termine à 19 h 08.

6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

6.1. Rapport d'élection municipale du 2 novembre 2025

Rapport d'élection municipale du 2 novembre 2025

À 20 h, le taux de participation final aux élections municipales a été de 55.5% à Saint-Pierre-les-Becquets.

- En 2021, le taux de participation a été de 37%
- En 2017, le taux de participation a été de 57,4 %

Les résultats pour la mairie :

François Pépin : 313 votes

Armand Rouillier : 236 votes

Les résultats pour le conseiller au siège numéro 1 :

John Bleau : 130 votes

Louis-Vincent Legault : 396 votes

Les résultats pour le conseiller au siège numéro 2 :



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

Dominic Beaudoin : 431 votes
Sylvain English : 100 votes

Les résultats pour le conseiller au siège numéro 3 :
Sonia Lauzon : 237 votes
Yvon Potvin : 298 votes

Sur un total de 1 002 électeurs.
Il y a eu 226 électeurs pour le vote par anticipation. (22.5%).
Le coût total des élections municipales 2025 est de 9 994.40\$.

Je tiens à remercier tout le personnel électoral.

197-11-2025

6.2. Approbation du paiement des dépenses mensuelles

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin
APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil approuve le paiement des dépenses mensuelles totalisant un montant de 321 478,25 \$ (Salaires: 58 724,46 \$); (Fournisseurs: 262 753,79\$), tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

198-11-2025

6.3. Autorisation de paiement -Services professionnels - Service Première Ligne 2025 (2e versement)

ATTENDU que la firme Tremblay Bois a rendu des services professionnels dans le cadre du dossier intitulé *Service Première Ligne 2025*, selon la référence interne 740911/MU;

ATTENDU que la seconde tranche des honoraires professionnels s'élève à 972,50 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant
APPUYÉ DE : Monsieur Dominic Beaudoin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la somme de 1 118,14 \$ à la firme Tremblay Bois, à titre de deuxième tranche des honoraires professionnels pour les services rendus dans le cadre du dossier *Service Première Ligne 2025*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

199-11-2025

6.4. Liste des taxes impayées

ATTENDU que la greffière-trésorière de la municipalité locale doit préparer selon l'article 1022 du Code Municipal, dans le cours du mois de novembre de chaque année, un état mentionnant :

1) Les noms et états de toutes personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales, tels qu'indiqués au rôle d'évaluation, s'ils y sont entrés;



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

- 2) Le montant de toutes taxes municipales restant dues à la municipalité, par chacune de ces personnes ou par des personnes inconnues;
- 3) Le montant des taxes municipales dues par chacune de ces personnes aux officiers de la municipalité;
- 4) Le montant des taxes scolaires dues par chacune de ces personnes, jusqu'à la confection de cet état, si un état d'arrérages a été remis à temps au bureau de la municipalité, par la directrice générale de la commission scolaire concernée;
- 5) Les frais de perception dus par ces personnes;
- 6) La désignation de tous biens-fonds assujettis au paiement des taxes mentionnées dans cet état;
- 7) Le montant total des taxes et des frais affectant ces biens-fonds, pour des fins municipales ou scolaires;
- 8) Tout autre renseignement requis par le conseil et toute remarque jugée opportune;

ATTENDU que 9 dossiers de taxes dus à la Municipalité incluant 2024 et 2025 doivent être soumis au conseil et approuvés par lui;

ATTENDU qu'un envoi recommandé sera posté dans les prochains jours et que des frais de 15 \$ seront facturés;

ATTENDU que le solde dû doit être réglé le 19 décembre 2025, à défaut de quoi leur nom sera transmis à la MRC de Bécancour pour vente pour non-paiement de taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Brigitte Bourgeois
APPUYÉE DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE la directrice générale et greffière-trésorière dépose la liste suivante au conseil :

| CLIENT | NOM, PRÉNOM | ADRESSE DE L'IMMEUBLE | TAXES 2023 | TAXES 2024 | DIVERS 2024 | TAXES 2025 | DIVERS 2025 | INTÉRÊTS 06-11-2025 | TAXES SCOLAIRES | TOTAL |
|--------|-------------------------------------|---------------------------|----------------|--------------------|-------------|--------------------------|-----------------|---------------------|------------------|---------------------|
| 1519 | CLOUTIER MARIE ANNE | 159 ROUTE 238 | | 212,69 \$ | | 2 749,87 \$ | | 20,44 \$ | | 2 983,00 \$ |
| 1150 | COSSETTE STEVE | 1710 ROUTE MARIE-VICTORIN | | 1 097,17 \$ | | 2 568,37 \$ | 15,00 \$ | 54,47 \$ | | 3 735,01 \$ |
| 5234 | DUMOULIN YVES | 16 RUE POISSON | | 32,82 \$ | | 5 143,20 \$ | 15,00 \$ | 332,74 \$ | | 5 524,76 \$ |
| 1651 | HUPE PIERRE-ELIE(OBLN LA Bécquette) | 171 ROUTE MARIE-VICTORIN | | 1 759,25 \$ | | 3 535,31 \$ | | 510,91 \$ | | 5 785,42 \$ |
| 1267 | LEVASSEUR DANIELLE | 570 MARIE-VICTORIN | | 1 042,86 \$ | | 3 493,74 \$ | 15,00 \$ | 363,30 \$ | 444,19 \$ | 5 359,09 \$ |
| 1246 | PHÉCHAT ST-ONGE CYNTHIA | 616 MARIE-VICTORIN | | 1 589,75 \$ | | 1 962,52 \$ | 15,00 \$ | 334,00 \$ | | 3 901,27 \$ |
| 5314 | RAYMOND DOMINIQUE | 601 MARIE-VICTORIN | 1,03 \$ | 1 490,41 \$ | | 2 554,42 \$ | | 499,01 \$ | | 5 045,07 \$ |
| 1557 | RENAUD JOSEPH | 332 MARIE-VICTORIN | | | | 267,00 \$ | | 4,88 \$ | 164,04 \$ | 436,57 \$ |
| 1572 | LAMARCHE RICHARD | 313 MARIE-VICTORIN | | | | 895,39 \$ | | 26,00 \$ | 147,79 \$ | 1 069,18 \$ |
| | TOTAL | | 1,03 \$ | 7 705,45 \$ | | - \$ 23 170,17 \$ | 60,00 \$ | 2 145,75 \$ | 756,02 \$ | 33 830,42 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.5. Registre des déclarations relatives à un avantage reçu par un élu

Aucun élu n'a déposé une déclaration relative à un avantage reçu en date du 11 novembre 2025 à la directrice générale et greffière-trésorière.

6.6. Déclaration des intérêts pécuniaires

La directrice générale et greffière-trésorière déclare que tous les élus ont déposés leur déclaration d'intérêts pécuniaires.



200-11-2025
Avec résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

6.7. Adoption du calendrier des séances 2026

ATTENDU que l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant la date et l'heure;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin
APPUYÉ DE : Madame Cathy Maheux

ET RÉSOLU :

QUE les séances débuteront à 19 heures à la mairie située au 110 rue des Loisirs, Saint-Pierre-les-Becquets;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026 :

- 13 janvier
- 3 février
- 3 mars
- 7 avril
- 5 mai
- 9 juin
- 7 juillet
- 11 août
- 1er septembre
- 6 octobre
- 3 novembre
- 1 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière conformément à la Loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

201-11-2025

6.8. Souper de Noël pour les élus et les employés

ATTENDU que les employés et les élus travaillent fort durant toute l'année;

ATTENDU qu'un souper est planifié entre élus et employés, dans cet esprit, la date est à déterminer;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Cathy Maheux
APPUYÉE DE : Monsieur Dominic Beaudoin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à utiliser un budget maximal de 1 000 \$ pour tenir un souper entre les élus et les employés de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

202-11-2025

6.9. Horaire du bureau pour la période des Fêtes



Nº de résolution
ou annotation

203-11-2025

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que durant la période des Fêtes les activités sont réduites;

ATTENDU que l'inspecteur municipal sera disponible pour répondre aux urgences;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Madame Brigitte Bourgeois

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise que le bureau municipal soit fermé du 19 décembre 2025 au 4 janvier 2026;

QUE le conseil souhaite maintenir un service d'urgence par l'entremise de l'inspecteur municipal et la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.10. Formation pour les élus municipaux

ATTENDU que la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale impose aux élus municipaux de suivre une formation en éthique et déontologie;

ATTENDU que le Code municipal prévoit l'obligation pour les élus de suivre une formation sur le fonctionnement municipal et le rôle de l'élu(e);

ATTENDU que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) offre ces formations par des professionnels reconnus;

ATTENDU que la municipalité souhaite inscrire ses élus afin de respecter ces obligations légales;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant

APPUYÉ DE : Madame Brigitte Bourgeois

ET RÉSOLU :

QUE le conseil désire inscrire les élus suivants à la formation en présentiel :

- François Pépin
- Dominic Beaudoin
- Yvon Potvin
- Brigitte Bourgeois
- Cathy Maheux

Pour les formations suivantes :

- Lundi 19 janvier en soirée : *Formation en éthique et déontologie* donnée par Me Pier-Olivier Fradette; le coût sera de 150 \$ par personne;
- Samedi 31 janvier toute la journée : *Formation sur le fonctionnement municipal et le rôle de l'élu(e)* donnée par Me Philippe Asselin du cabinet Morency Avocats;

QUE la municipalité assume les frais relatifs à ces formations, soit un montant de 750 \$ plus taxes pour la formation sur le fonctionnement municipal, et de 150 \$ par personne pour la formation en éthique et déontologie;

QUE les formations se tiendront à la salle municipale Éric-Côté sans frais pour la municipalité.



N° de résolution
ou annotation

204-11-2025

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.11. Nomination d'un maire suppléant

ATTENDU qu'un conseiller doit agir à titre de maire suppléant si le maire est absent;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Cathy Maheux
APPUYÉE DE : Monsieur Dominic Beaudoin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil nomme monsieur Yvon Potvin comme maire suppléant pour le mandat 2025-2029;

QUE monsieur Yvon Potvin accepte cette nomination.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

205-11-2025

6.12. Nomination aux comités

ATTENDU QUE monsieur le maire assigne les dossiers de la Municipalité ainsi que les responsabilités connexes à des membres du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant
APPUYÉ DE : Madame Brigitte Bourgeois

ET RÉSOLU :

QUE le maire procède aux nominations suivantes pour chacun des comités municipaux :

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

Sécurité civile : Martine Lafond et Annie Lebel
Plan d'urgence : Martine Lafond

Sécurité incendie : François Pépin (ou le maire suppléant)
Premiers répondants : Louis-Vincent Legault

RÉSEAU ROUTIER

Michaël Tousignant et Louis-Vincent Legault

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Office municipal d'habitation (OMH) : Brigitte Bourgeois

HYGIÈNE DU MILIEU

Eau potable et eaux usées : Yvon Potvin
Gestion des matières résiduelles : Yvon Potvin et Brigitte Bourgeois

URBANISME



Nº de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

Comité consultatif d'urbanisme: Yvon Potvin et Cathy Maheux

LOISIRS ET CULTURE

Aréna, piscine et salle d'entraînement: Dominic Beaudoin, Michaël Tousignant

Bibliothèque: Cathy Maheux, Louis-Vincent Legault

Presbytère: Cathy Maheux, Dominic Beaudoin

COMITÉS CULTURELS ET HISTORIQUES

Comité culture et patrimoine: Cathy Maheux

Comité Société d'histoire et de généalogie Levrado-Becquet: Alain Manset

Communication : (Journal municipal *Le Petit Romain*, Internet, Facebook): Michaël Tousignant, Cathy Maheux

Comité des Loisirs: Yvon Potvin, Dominic Beaudoin

Mentionnons que le maire siège d'office sur tous les comités de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

206-11-2025

6.13. Nomination d'un substitut à la MRC de Bécancour

ATTENDU que l'article 210.24 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* prévoit que le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) se compose du maire de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la MRC;

ATTENDU que ce même article prévoit également qu'en cas d'absence, d'empêchement, de refus d'agir du maire ou de vacance de son poste, le maire de la municipalité locale est remplacé au conseil de la MRC par un substitut, que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres;

IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Cathy Maheux
APPUYÉE DE: Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU:

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets nomme monsieur le conseiller Yvon Potvin à titre de substitut au conseil de la MRC de Bécancour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

207-11-2025

6.14. Signataires des chèques

ATTENDU que cette résolution autorise la nomination de François Pépin, au poste de maire de la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets en date du 7 novembre 2025;

ATTENDU que des modifications doivent être apportées auprès de la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne afin d'autoriser les signataires;

IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Cathy Maheux



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

APPUYÉE DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise les seules personnes suivantes à signer conjointement, tous chèques, traites, billets à ordre et autres effets pour la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets, pour les comptes détenus à la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne à compter du 12 novembre 2025

- François Pépin, maire, OU
- Yvon Potvin, maire suppléant;

CONJOINTEMENT AVEC :

- Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, OU
- Annie Lebel, greffière-trésorière adjointe;

QUE ces personnes puissent également, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets, signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet aux règlements d'emprunts et aux garanties de la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets, pour tous les comptes détenus à Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne;

QUE le conseil autorise Annie Lebel en tant qu'administratrice principale du service en ligne : AccèsD Affaires.

QUE la présente résolution abroge la résolution 258-11-2021 adoptée lors de la séance ordinaire, tenue le 16 novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.15. Désignation d'une personne à l'accès à l'information

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics attribue cette fonction à la personne ayant la plus haute autorité dans l'organisme public, donc monsieur François Pépin, maire est nommé pour traiter les demandes d'accès à l'information.

208-11-2025

6.16. Renouvellement des services - Infotech - logiciels municipaux

ATTENDU que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets utilise les services de la firme 2547-0857 Québec inc. (Infotech) pour l'entretien et le soutien de ses applications municipales;

ATTENDU la réception de la facture CESAIT000904 datée du 1^{er} décembre 2025, pour le renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026;

ATTENDU que les services inclus dans ce renouvellement sont les suivants :

- IFT-ESYGEM – Sygem : 7 642,00 \$
- IFT-HEBPOR – Hébergement du Portail citoyen : 1 230,00 \$
- IFT-EOPTIMAL – Contrat Optimal : 727,00 \$

Total avant taxes : 9 599,00 \$



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que la date limite pour l'annulation des licences tierces est fixée au 1er décembre 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Cathy Maheux
APPUYÉE DE : Madame Brigitte Bourgeois

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets autorise le renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications auprès de 2547-0857 Québec inc. (Infotech), tel que détaillé dans la facture CESAIFT000904, pour un montant total de 11 036,46 \$, taxes incluses;

QUE les fonds nécessaires soient prélevés à même le poste budgétaire prévu à cet effet;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer tout document requis pour officialiser ce renouvellement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

209-11-2025

6.17. Renouvellement - Réseau d'information municipale (RIM)

ATTENDU que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets bénéficie d'un abonnement annuel au Réseau d'Information Municipale (RIMQ);

ATTENDU que la facture FA25-68964, émise le 31 octobre 2025, concerne le renouvellement de l'abonnement pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026;

ATTENDU que cet abonnement permet un nombre illimité d'abonnés au bulletin quotidien de nouvelles (élus et employés municipaux) et aux affichages réguliers d'offres d'emploi;

ATTENDU que le montant total de la facture est de 362,17 \$, incluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Dominic Beaudoin

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets autorise le renouvellement de l'abonnement annuel au Réseau d'Information Municipale pour un montant total de 362,17 \$, taxes incluses;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Martine Lafond, soit autorisée à signer tous les documents nécessaires à cet effet, y compris le paiement de ladite facture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

210-11-2025

6.18. Demande de soutien financier - Paniers de Noël - CAB



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour a transmis une demande en date du 23 octobre 2025, sollicitant un soutien financier pour la distribution des paniers de Noël 2025;

ATTENDU que cette initiative vise à offrir des bons d'épicerie aux familles et personnes seules vivant des difficultés financières pendant la période des Fêtes;

ATTENDU que plus de 310 paniers ont été distribués en 2024, permettant d'aider plus de 560 personnes sur le territoire, dont une majorité vivait sous le seuil de pauvreté;

ATTENDU que cette action communautaire repose sur la solidarité entre les municipalités, les bénévoles et les partenaires locaux, et qu'elle contribue à renforcer le tissu social de notre communauté;

ATTENDU que la contribution demandée de 700 \$ permettra de répondre à la hausse des demandes et d'assurer une aide équitable pour tous les citoyens;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant
APPUYÉ DE : Monsieur Dominic Beaudoin

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets accorde un soutien financier de 700 \$ au Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour pour l'initiative des paniers de Noël 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

211-11-2025

6.19. Achat d'une banque d'heure - Infoteck (support informatique)

ATTENDU que la municipalité bénéficie actuellement d'un contrat de services professionnels « Affaires », chez Infoteck dont le solde est de 0.75 heure;

ATTENDU que ce contrat offre plusieurs avantages, notamment :

- Un taux horaire avantageux comparé au tarif régulier de 99.95\$/heure;
- L'absence de limite de temps pour l'utilisation des heures;
- La flexibilité du service (sur place, en atelier ou à distance);
- Un service d'urgence disponible 7 jours sur 7, en dehors des heures normales d'ouverture;

ATTENDU que les options tarifaires actuellement disponibles :

- 10 heures à 938\$ (93.80\$/heure);
- 20 heures à 1748\$ (87.40\$/heure);
- 40 heures à 3328\$ (83.20\$/heure);

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Brigitte Bourgeois
APPUYÉE DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité renouvelle la banque d'heures « Affaires » auprès d'infoetck selon l'option suivante :



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

- 20 heures au coût de 1 748 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

8. RÉSEAU ROUTIER

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal, à titre d'opérateur en eau potable, dépose ses rapports mensuels du suivi de la qualité de l'eau. Le conseil en prend acte.

212-11-2025

9.2. Adoption des prévisions budgétaires 2026 de la RIGIDBNY

ATTENDU que la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska (RIGIDBNY) a présenté ses prévisions budgétaires 2026 lors de l'assemblée régulière du conseil d'administration tenue le 23 septembre 2025;

ATTENDU que ces prévisions budgétaires établissent :

- Une quote-part de 0,75 \$ par habitant;
- Une contribution à la gestion des matières résiduelles de 235,00 \$ par unité d'occupation, répartie comme suit :
 - Récupération : 0,00 \$
 - Revalorisation : 67,50 \$
 - Collecte, traitement et enfouissement des déchets ultimes : 167,50 \$;

ATTENDU que l'adoption de ces prévisions budgétaires est requise par résolution des municipalités membres, conformément au Code municipal

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Cathy Maheux

APPUYÉE DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets approuve les prévisions budgétaires 2026 de la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska telles que présentées;

QUE la présente résolution soit transmise à la direction de la RIGIDBNY.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



213-11-2025
N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

9.3. Nomination d'un représentant au conseil de la RIGIDBNY

ATTENDU qu'un membre du conseil doit être nommé à la RIGIDBNY;

ATTENDU que monsieur Yvon Potvin est nommé représentant au conseil d'administration de la RIGIDBNY;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Cathy Maheux
APPUYÉE DE : Monsieur Dominic Beaudoin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil nomme monsieur Yvon Potvin comme représentant à la RIGIDBNY et comme substitut madame Brigitte Bourgeois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

214-11-2025

9.4. Directive de changement -DC-C30 - Remplacement de la conduite pluviale au regard P-134

ATTENDU que la directive de changement DC-C30 concernant le remplacement de la conduite pluviale au regard P-134 de la route 218;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil accepte le paiement de la DC-C30 auprès d'Excavations Tourigny inc. au montant de 33 245,42 \$ plus taxes ainsi que le décompte numéro 23 totalisant 62 549,10 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

215-11-2025

9.5. Pompe doseuse - station de chloration

ATTENDU que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets a reçu une demande du ministère de l'Environnement concernant des ajustements à effectuer à la station de chloration;

ATTENDU que cette demande inclut l'installation et la programmation d'un enregistreur de débordement intelligent (Echologic), la programmation de l'alternance des pompes doseuses;

ATTENDU que ces travaux sont nécessaires pour assurer la conformité réglementaire et le bon fonctionnement des installations de traitement de l'eau;

ATTENDU que le montant forfaitaire pour l'ensemble de ces interventions s'élève à 3 000 \$, taxes incluses;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin
APPUYÉ DE : Madame Cathy Maheux

ET RÉSOLU :



Nº de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets autorise la réalisation des travaux à la station de chloration, tel que demandé par le ministère de l'Environnement, pour un montant forfaitaire de 3 000 \$ par Automatisation J.R.T. inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

216-11-2025

10.1. Adoption des dates de parution du journal Le petit Romain 2023

ATTENDU qu'il y a 6 parutions du journal municipal Le petit Romain par année;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Brigitte Bourgeois
APPUYÉE DE : Madame Cathy Maheux

ET RÉSOLU :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la parution du journal municipal Le petit Romain :

| Édition | Date de tombée | Parution |
|-------------------------|----------------|------------|
| Février - Mars | 12-janv | 03-févr-26 |
| Avril - Mai | 09-mars | 02-avr-26 |
| Juin - Juillet | 11-mai | 02-juin-26 |
| Août - septembre | 13-juil | 10-août-26 |
| Octobre - Novembre | 14-sept | 06-oct-26 |
| Décembre - Janvier 2027 | 11-nov | 01-déc-26 |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. URBANISME ET BÂTIMENT

11.1. Nombre de permis en septembre 2025

Ce point est reporté à la prochaine séance.

217-11-2025

11.2. Renouvellement -service d'inspection municipale - Urbinspec inc.

ATTENDU que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets doit traiter des dossiers d'urbanisme nécessitant l'expertise d'une ressource spécialisée;



Nº de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que la firme Urbinspec inc. offre des services professionnels en inspection municipale (volet 1) et en urbanisme (volet 2), incluant notamment :

- L'analyse des demandes de permis et certificats;
- La rédaction de rapports d'infraction et la préparation de dossiers judiciaires;
- Le soutien à la rédaction et à l'adoption de règlements d'urbanisme;
- L'accompagnement dans les dossiers complexes et le rôle de secrétaire du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU que le mandat proposé est de type impartition de longue durée, pour une période allant du 1er janvier au 31 décembre 2026, à raison de 10 heures par semaine, majoritairement à distance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets renouvelle le contrat de services professionnels avec Urbinspec inc. pour l'année 2026, selon les modalités décrites dans la proposition reçue pour une estimation budgétaire 500 heure à 69.00\$ / heure pour un total estimé à 34 500 \$;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Martine Lafond, soit autorisée à signer tout document requis pour officialiser ce renouvellement de contrat;

QUE les sommes nécessaires soient prévues au budget 2026, sous les postes budgétaires appropriés en urbanisme et inspection municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

218-11-2025

11.3. Demande d'appui de la Municipalité lots 6 132 634 et 6 132 250 – CPTAQ

ATTENDU que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) en vertu de l'article 62 de la Loi;

ATTENDU que le demandeur s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'autoriser le ministère des transports et la mobilité durable à utiliser une partie des lots 6 132 634 et 6 132 250 sur une superficie de 1723,5 m² pour des fins autres qu'agricole soit à des fins d'utilité publique plus précisément pour la stabilisation de talus pour une période de 5 ans;

ATTENDU qu'une autorisation de la CPTAQ est nécessaire pour réaliser les travaux;

ATTENDU que la demande ne viendra pas affecter l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole;



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU qu'une autorisation à la présente demande n'aurait pas pour effet d'affecter les activités agricoles ni le potentiel agricole des lots voisins et du lot visé;

ATTENDU que la demande est conforme à la réglementation de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Madame Brigitte Bourgeois

ET RÉSOLU :

QUE le conseil appuie la présente demande et recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

219-11-2025

11.4. Demande d'appui de la Municipalité lot 6 132 871 - Toulebois Transformation inc - CPTAQ

ATTENDU que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) en vertu de l'article 62 de la Loi;

ATTENDU que le demandeur s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'autoriser Toulebois Transformation inc. à utiliser le lot 6 132 871 d'une superficie de 25 528,5 m² pour des fins autres qu'agricole soit à des fins industrielles et plus spécifiquement à des fins de transformation secondaire du bois;

ATTENDU qu'une autorisation de la CPTAQ est nécessaire pour modifier l'utilisation de la propriété visée;

ATTENDU que la présente demande d'autorisation vise plus précisément la conversion des droits acquis commerciaux et industriels reconnus au dossier 375162 pour des activités de fabrication et vente de béton et de produits en béton;

ATTENDU que la demande ne viendra pas affecter l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole;

ATTENDU qu'une autorisation à la présente demande n'aurait pas pour effet d'affecter les activités agricoles ni le potentiel agricole des lots voisins et du lot visé;

ATTENDU que la demande est conforme à la réglementation de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Cathy Maheux
APPUYÉE DE : Madame Brigitte Bourgeois

ET RÉSOLU :

QUE le conseil appuie la présente demande et recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



N° de résolution
ou annotation

220-11-2025

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

11.5. Démission d'un membre du CCU - Francois Pépin

Monsieur François Pépin a démissionné du comité de consultation d'urbanisme car il est maintenant maire de la Municipalité.

11.6. Avis - Demande d'annexion règlement no 2025-08-18 afin d'annexer une partie du territoire de la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU qu'une municipalité locale peut, en vertu des articles 126 et suivants de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (R.L.R.Q. c. O-9) étendre les limites de son territoire en y annexant, en tout ou en partie, le territoire contigu d'une autre municipalité locale;

ATTENDU que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a adopté, lors de sa séance ordinaire du 8 septembre 2025, le règlement numéro 2025-08-18 afin d'annexer une partie du territoire de la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets a reçu en date du 9 septembre 2025, une copie certifiée conforme dudit règlement numéro 2025-08-18;

ATTENDU que ce règlement vise l'annexion en faveur de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard, connu et désigné comme étant les lots :

Lot 6 132 889
Lot 6 132 890
Lot 6 132 902
Lot 6 132 899
Lot 6 132 901
Lot 6 132 900
Lot 6 132 895
Lot 6 132 896 Ptie
Lot 6 134 359
+ Lot 6 134 347

ATTENDU que conformément à l'article 131 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets doit faire connaître son avis sur la demande d'annexion dans les 30 jours suivant la réception de la copie du règlement,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal donne un avis favorable au règlement numéro 2025-08-18 afin d'annexer une partie du territoire de la Municipalité de Saint-Pierre-Les-Becquets;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, à la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard et à la MRC de Bécancour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12. LOISIRS ET CULTURE



N° de résolution
222-11-2025
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

12.1. Poste administratif - aréna

ATTENDU que l'employé responsable de la gestion administrative et de la gestion des employés à l'aréna est actuellement en congé de maladie;

ATTENDU que la continuité des opérations de l'aréna nécessite une supervision administrative adéquate et une coordination efficace du personnel;

ATTENDU que l'embauche temporaire d'une ressource administrative permettra d'assurer le bon fonctionnement des activités, la gestion des horaires, le suivi des communications et le soutien aux employés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Cathy Maheux
APPUYÉE DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets procède à l'embauche temporaire d'un(e) employé(e) administratif(ve) pour l'aréna, afin d'assurer la gestion administrative et la coordination du personnel durant l'absence de l'employé actuellement en congé de maladie;

QUE les conditions d'embauche, incluant la durée du contrat, le nombre d'heures hebdomadaires et la rémunération, soient déterminées par la direction générale en conformité avec les politiques municipales;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Martine Lafond, soit autorisée à signer tout document requis pour officialiser cette embauche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

222-11-2025

12.2. Embauche d'un préposé à l'entretien de la glace et l'entretien du bâtiment

ATTENDU que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets doit assurer l'entretien régulier de la glace et du bâtiment de l'aréna pour la saison hivernale 2025–2026;

ATTENDU que ces tâches nécessitent une ressource dédiée afin de garantir la sécurité, la qualité des installations et le bon déroulement des activités sportives et communautaires;

ATTENDU que M. Martin Prévost a été identifié comme candidat pour occuper ce poste;

ATTENDU que l'inspecteur municipal, M. Alain Demers, assurera la supervision du travail effectué par le préposé;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Beaudoin
APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets procède à l'embauche de M. Martin Prévost à titre de préposé à l'entretien de la glace et du bâtiment pour la saison 2025–2026;

QUE M. Prévost soit placé sous la supervision de M. Alain Demers, inspecteur municipal;

QUE les conditions d'emploi soient établies par la direction générale, conformément aux politiques municipales en vigueur;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Martine Lafond, soit autorisée à signer tout document requis pour officialiser cette embauche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

223-11-2025

12.3. Remplacement d'un moteur sur le système de réfrigération - aréna

ATTENDU que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets a reçu une soumission révisée en date du 7 octobre 2025 (numéro de soumission : 46016) de la firme AubinPélissier, pour des travaux à l'aréna régional;

ATTENDU que le technicien attitré a recommandé le remplacement du moteur du condenseur ainsi que l'ajout de porte-fusibles, à la suite de la dernière intervention;

ATTENDU que la soumission est de 4 108,58 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Beaudoin
APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets autorise les travaux de remplacement du moteur du condenseur et l'ajout de porte-fusibles à l'aréna, tels que décrits dans la soumission révisée numéro 46016 d'AubinPélissier;

QUE la dépense de 4 723,84 \$, taxes incluses, soit approuvée et prélevée à même le poste budgétaire prévu pour l'entretien des infrastructures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

224-11-2025

12.4. Embauche de deux préposés - aréna

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets doit assurer le bon fonctionnement et l'entretien de l'aréna régional pendant la saison hivernale 2025–2026;

ATTENDU QUE des ressources humaines sont nécessaires pour effectuer les tâches liées à l'entretien des installations, à l'accueil des usagers et au soutien logistique des activités sportives;

ATTENDU QUE Léon Constantin et Émile Plante ont été identifiés comme candidats pour occuper les postes de préposés à l'aréna;



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant
APPUYÉ DE : Madame Cathy Maheux

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets procède à l'embauche de M. Léon Constantin et de M. Émile Plante à titre de préposés à l'aréna pour la saison 2025–2026;

QUE les conditions d'emploi soient établies par la direction générale, conformément aux politiques municipales en vigueur;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

225-11-2025

12.5. Nomination au Réseau Biblio CQLM

ATTENDU que le conseil municipal doit nommer des représentants pour le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.;

ATTENDU qu'un élu et un responsable doivent être nommés par le conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil nomme Cathy Maheux à titre de conseillère représentante et madame Francine Bergeron à titre de responsable de la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

226-11-2025

12.6. Demande emploi été Canada 2026

ATTENDU QUE le programme Emplois d'été Canada (EEC) permet aux municipalités d'obtenir une contribution salariale pour l'embauche de jeunes durant la période estivale;

ATTENDU QUE l'appel de demandes pour l'édition 2026 du programme EEC est ouvert du 4 novembre au 11 décembre 2025 à 23 h 59 (heure du Pacifique);

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets souhaite offrir des expériences de travail de qualité aux jeunes, leur permettant de développer leurs compétences et de contribuer activement à la vie communautaire;

ATTENDU QUE la municipalité désire déposer une demande de financement pour l'embauche de deux postes saisonniers :

- Un poste d'animateur(trice) au camp de jour municipal;
- Un poste de journalier(ère) pour l'entretien estival des infrastructures municipales;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Brigitte Bourgeois
APPUYÉE DE : Monsieur Michaël Tousignant



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets autorise la direction générale à déposer une demande de financement dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2026 pour les deux postes mentionnés;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Martine Lafond, soit autorisée à compléter et transmettre tous les documents requis pour cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

227-11-2025

12.7. Revêtement extérieur et achats - parc presbytère

ATTENDU que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets souhaite procéder à la finition de l'installation sanitaire municipale au presbytère;

ATTENDU que les travaux incluent l'installation du revêtement extérieur pour un montant total de 2 726,74 \$, ainsi que l'achat d'équipement pour ladite installation au coût de 817,06 \$;

ATTENDU que la municipalité souhaite embaucher M. Denis Guimond à titre d'entrepreneur pour effectuer la pose du revêtement, en collaboration avec l'inspecteur municipal au montant de 2 880 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Madame Cathy Maheux

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets autorise les travaux d'installation du revêtement extérieur de l'installation sanitaire pour un montant de 2 726,74 \$, ainsi que l'achat d'équipement pour un montant de 817,06 \$, taxes incluses;

QUE M. Denis Guimond soit embauché comme entrepreneur pour la pose du revêtement au montant de 2 880 \$ plus taxes, sous la supervision de l'inspecteur municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

228-11-2025

12.8. Dons - Concours décos de Noël

ATTENDU que Les Loisirs de Saint-Pierre-les-Becquets inc. font un concours de décos extérieures de Noël;

ATTENDU qu'une demande d'aide financière de 400 \$ est présentée au conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant

APPUYÉ DE : Madame Brigitte Bourgeois

ET RÉSOLU :



N° de résolution
ou annotation

229-11-2025

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE le conseil autorise la demande d'aide financière faite par des Loisirs de Saint-Pierre-les-Becquets inc. pour un montant de 400 \$ pour le concours de décos extérieures de Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12.9. Embauche d'une sauveteuse - Constance Larrivée

ATTENDU que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets offre des plages horaires de bain libre à la piscine de l'école secondaire les Seigneuries;

ATTENDU que la présence d'un personnel qualifié est essentielle pour assurer la sécurité des usagers et le respect des règlements en vigueur;

ATTENDU que Mme Constance Larrivée possède les qualifications requises pour exercer les fonctions de sauveteuse;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Dominic Beaudoin

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets procède à l'embauche de Mme Constance Larrivée à titre de sauveteuse pour les plages horaires de bain libre à la piscine;

QUE les conditions d'emploi soient établies par la direction générale, conformément aux politiques municipales en vigueur;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Martine Lafond, soit autorisée à signer tout document requis pour officialiser cette embauche

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 55 et se termine à 19 h 59.

230-11-2025

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Cathy Maheux
APPUYÉE DE : Madame Brigitte Bourgeois

ET RÉSOLU :

QUE la présente séance soit levée à 20 heures.



Nº de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

François J.P.
M. François Pépin, maire

Martine Lafond.
Mme Martine Lafond, directrice
générale et greffière-trésorière